

32-25

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Procurations : 3 Votants : 12

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10/10/2025**

Date de convocation

03 octobre 2025

Date d'affichage

03 octobre 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt cinq, le 10 octobre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI,, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Christian CHOUET.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Joëlle TSCHUDI (donne procuration à Mme Catherine GRANDCLEMENT), Mme Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à M. Sébastien GADOT), Mme Pamela GRIDEL (donne procuration à M. Fabien BARI),

Étaient absents : M. Azzedine AZZOUG, Mme Armelle LE GAL, M. Jacques VESIN.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : M. Sébastien GADOT

**Vote des tarifs des invités et conjoints accompagnants au repas des aînés
Délibération n° 32-25**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de fixer les tarifs des invités au repas des aînés qui se tient en décembre.

Il est proposé les tarifs suivants :

- Pour les conjoints accompagnants : 36.00 €,
- Pour les invités : 42.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- Avec 12 voix POUR
- Avec 0 voix CONTRE
- Avec 0 abstention

- **VOTE** les nouveaux tarifs du repas des aînés.

Fait et délibéré en séance le 10 octobre 2025

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 13 octobre 2025 et publication ou notification le 13 octobre 2025

